

## Objectifs

La spécialité « Collectivités Territoriales » vise à assurer une formation de haut niveau dans le domaine du droit et de la gestion des collectivités territoriales en mettant l'accent sur la dimension financière des compétences transmises. L'enseignement dispensé, qui est pluridisciplinaire, s'articule autour du droit public et de la gestion, et donne la priorité au Droit financier et à la Gestion financière des collectivités territoriales. La spécialité comporte un parcours professionnel et un parcours recherche.

## Diplôme

Le diplôme de fin de formation est délivré par l'Université Ouaga 3S (UO3S)

## Durée des études

2 ans

## Quelques métiers

Les débouchés du Master professionnel, que le mouvement de décentralisation devrait amplifier, se situent d'abord dans la fonction publique territoriale. Le degré de compétence attesté par le grade de Master constitue un atout supplémentaire pour les candidats qui postulent auprès d'une collectivité. La formation s'adresse également aux personnels déjà en poste qui souhaitent développer leurs compétences afin d'améliorer leur carrière.

## Programme du Master 1

### 1<sup>er</sup> Semestre

Droit public approfondi (I)  
Droit public approfondi (II)  
Droit public immobilier  
Droit de l'urbanisme  
Institutions administratives approfondies  
Théorie de l'Etat et de l'administration

### 2<sup>e</sup> semestre

Fonctions administratives Droit public économique (I)  
Fonctions administratives (II)  
Droit public économique : actions économiques des collectivités territoriales  
Voies d'exécution  
Droit de la coopération et du développement  
Anglais  
Informatique